

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE,**

Date : Mardi 8 septembre 2026, 19 h

Lieu : Centre communautaire, 140, rue Principale Ouest, Saint-Alphonse

Présidence : Madame Josiane Appleby, mairesse

Les conseillers présents : Steven Allain
Caroline Bujold
François Poirier
Marie-Joe Henry
Josée Miousse-Pratte

Est absente : Marie-Christie Gareau

Est également présent : Jordan Charest Directeur-général et greffier-
trésorier

Constat de quorum et ouverture de la séance.

.....

218-09-2026

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est 19 h. Madame la mairesse ouvre la séance et invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....

219-09-2026

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert à toute modification.

PROPOSÉ PAR : François Poirier

.....

220-09-2026

DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2025

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le directeur général et greffier-trésorier dépose le rapport financier de la Municipalité de Saint-Alphonse pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 ainsi que le rapport du vérificateur externe.

M. Luc Poirier, de Raymond Chabot Grant Thornton, présente aux membres du conseil et aux citoyens présents les principaux éléments du rapport financier 2025 et répond aux questions.

La mairesse présente ensuite, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

IL EST PROPOSÉ PAR : François Poirier

APPUYÉ PAR : Caroline Bujold

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal prenne acte du dépôt du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et du rapport du vérificateur externe, de leur présentation par M. Luc Poirier de Raymond Chabot Grant Thornton ainsi que du rapport de la mairesse sur leurs faits saillants.

.....

221-09-2026 DÉPÔT D’UN PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION — RÉSOLUTION 211-08-2026

Le directeur général et greffier-trésorier dépose, conformément à l’article 202.1 du Code municipal du Québec, une copie corrigée de la résolution 211-08-2026 ainsi que le procès-verbal de correction s’y rapportant.

.....

222-09-2026 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2026

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2026 et qu’ils renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie-Joe Henry

APPUYÉ PAR : Josée Miousse-Pratte

IL EST RÉSOLU d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2026.

.....

223-09-2026 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées, ainsi que des autorisations de paiement prises dans le cadre de la séance ordinaire antérieure;

IL EST PROPOSÉ PAR : Steven Allain

APPUYÉ PAR : Caroline Bujold

ET RÉSOLU d’approuver la liste des engagements de crédits au montant de 358 394.96\$ La direction générale est autorisée à procéder aux paiements dans les limites des crédits approuvés.

.....

224-09-2026 RÉSOLUTION D’AUTORISATION TRANSMISSION AU MAMH / STAFA — RÈGLEMENT NO 362-202

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté le règlement numéro 362-2026 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 246 618 \$ pour la construction et l’aménagement d’un abri à sel;

CONSIDÉRANT QUE le règlement doit recevoir les approbations requises conformément à la loi;

CONSIDÉRANT QUE la demande d’approbation doit être transmise au ministère des Affaires municipales et de l’Habitation par la plateforme STAFA;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Joe Henry

APPUYÉ PAR François Poirier

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise Jordan Charest, directeur général et greffier-trésorier, à préparer, signer et transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation toute documentation nécessaire à l'approbation du règlement numéro 362-2026;

QUE cette autorisation comprenne notamment la transmission du dossier par la plateforme STAFA, la production des copies certifiées conformes, certificats, avis publics, annexes et autres documents pertinents;

QUE le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à répondre aux demandes administratives ou techniques du ministère relativement au présent dossier

.....

225-09-2026

ALLOCATION POUR L'UTILISATION D'UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE PERSONNEL

CONSIDÉRANT QUE certains employés municipaux doivent utiliser régulièrement leur téléphone cellulaire personnel dans le cadre de leurs fonctions;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge approprié de compenser une partie des frais associés à cette utilisation;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Steven Allain

APPUYÉ PAR : Josée Miousse-Pratte

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le versement d'une allocation mensuelle de **40 \$** aux employés occupant les fonctions suivantes et utilisant leur téléphone cellulaire personnel à des fins professionnelles :
directeur général et greffier-trésorier;
responsable de la direction ou de la coordination des travaux publics.

QUE cette allocation soit versée par l'intermédiaire de la paie et soit assujettie aux retenues et au traitement fiscal applicables;

QUE chaque employé bénéficiant de cette allocation signe une entente confirmant l'utilisation de son téléphone cellulaire personnel dans le cadre de ses fonctions;

QUE l'allocation cesse lorsque l'employé n'occupe plus une fonction nécessitant l'utilisation régulière de son téléphone cellulaire personnel ou lorsque la Municipalité lui fournit un appareil ou un service cellulaire;

QUE les sommes nécessaires soient prises à même les postes budgétaires prévus à cette fin.

.....

226-09-2026

PARTICIPATION AU COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ — BONAVENTURE

CONSIDÉRANT la tenue du colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), le 18 septembre 2026 à Bonaventure;

CONSIDÉRANT que cette activité est offerte gratuitement aux membres de l'ADMQ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de cette activité de formation et d'échanges professionnels dans le cadre des fonctions du directeur général et greffier-trésorier;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR François Poirier

APPUYÉ PAR Marie-Joe Henry

ET RÉSOLU

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à participer au colloque de zone de l'ADMQ qui se tiendra à Bonaventure le 18 septembre 2026.

Les frais de kilométrage occasionnés par ce déplacement seront remboursés selon le taux en vigueur à la Municipalité, sur présentation de la réclamation de dépenses applicable.

.....

227-09-2026

COMMANDITE — CLASSIQUE GILBERT DESROSIERS

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier reçue du comité organisateur de la Classique Gilbert Desrosiers, dont la deuxième édition se tiendra du 26 au 29 novembre 2026 à Bonaventure;

CONSIDÉRANT que cet événement sportif récréatif regroupera environ 160 joueuses et joueurs de la région et vise notamment à soutenir la jeunesse ainsi que des organismes à but non lucratif par la redistribution des bénéfices du tournoi;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Caroline Bujold

APPUYÉ PAR : Josée Miousse-Pratte

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Alphonse accorde une **contribution financière de 300 \$** à la Classique Gilbert Desrosiers pour l'édition 2026 et autorise le directeur général et greffier-trésorier à effectuer le paiement.

.....

228-09-2026

CONTRIBUTION POUR ÉVÈNEMENT — LES GALLOPEUX

CONSIDÉRANT QUE des collations seront offertes dans le cadre des activités des Gallopeux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite contribuer à l'achat de collations, notamment des fruits et du fromage;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : François Poirier

APPUYÉ PAR : Caroline Bujold

ET RÉSOLU :

D'autoriser une contribution maximale de **75 \$** pour l'achat de collations destinées aux activités des Gallopeux;

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à effectuer le paiement sur présentation des pièces justificatives appropriées.

.....

229-09-2026 VARIA

.....

230-09-2026 PÉRIODE DE QUESTIONS
Une période de questions est tenue.

.....

231-09-2026 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : Steven Allain
Il est résolu de lever la séance à 19h38

.....

Josiane Appleby,
Mairesse

Jordan Charest,
Directeur général et greffier-
trésorier

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....